

II/ LA MÉTROPOLISATION

► Métropole et métropolisation : une hiérarchie urbaine qui se renforce.

- Le terme de métropole désigne en géographie une agglomération qui concentre les populations, les activités et les pouvoirs (politique, culturel, économique, financier...) à une échelle donnée (métropole régionale, nationale, internationale, mondiale).

- Les métropoles de haut rang se distinguent par leur puissance et des traits spécifiques. Souvent au sommet de la hiérarchie urbaine dans leur pays, leur poids démographique est réel, leur connexion aux réseaux de transport et de communication complète, et leur étalement parfois marqué (mégapole). Elles concentrent les sièges sociaux des FMN (métropoles mondiales) et de « services rares » dits aussi activités du « tertiaire supérieur » (éléments clés du rayonnement et de l'attractivité d'un territoire). Cette « sélection » des activités est un trait marquant.

- La métropolisation : processus (planétaire) de concentration des populations, des activités, des richesses et des pouvoirs dans les métropoles (= renforcement des métropoles). Ce processus résulte notamment de la mondialisation : dans la compétition libérale, les pôles urbains puissants rayonnent davantage et attirent les activités (effet cumulatif, ou cercle vertueux : la puissance attire la puissance). En effet, les entreprises soucieuses d'efficacité et désireuses de réduire leurs coûts recherchent des espaces connectés (équipés et desservis), la proximité des pouvoirs, de l'information, d'autres entreprises éventuellement complémentaires (recherche de synergie). L'installation d'une entreprise appelle ensuite de nouvelles infrastructures....

► La macrocéphalie parisienne caractérise l'armature urbaine du territoire français.

- Paris : une « ville-monde » (rang mondial). L'écart avec la 2nde ville est considérable (Lyon est 7 fois moins peuplée – doc. 7 p. 110). Paris possède toutes les caractéristiques métropolitaines (cf. polycopié & doc. 8 p.110) : 12 M d'habitants dans l'aire urbaine en 2012 (19% de la population) ; cœur politique ; cœur culturel national et mondial (Louvre, médias, création...) ; cœur du réseau de communication national (en étoile), connexion complète (2 aéroports internationaux – 70% du trafic aérien français) ; cœur économique national et international : Paris réalise 29% du PIB national et concentre plus de 45% des emplois « métropolitains » du pays (La Défense) ; c'est une des premières régions européenne d'accueil des IDE et le siège de multiples FMN.

- Paris : une métropolisation en cours. Les pouvoirs publics ont renoncé à réduire son poids (déconcentration), estimant que pour compter dans la mondialisation il fallait une capitale forte. En 10 ans l'agglomération a gagné 950 000 habitants (la + forte augmentation en VA) : le léger déficit migratoire (-0.15% par an, départ des retraités) étant largement compensé par un fort solde naturel (+0.9% du fait des nombreux jeunes couples).

► La métropolisation des pôles régionaux : vers un rééquilibrage de l'armature nationale ?

- Certaines métropoles régionales françaises jouent un rôle dans l'UE (Strasbourg & parlement), mais elles sont plus petites et moins puissantes que les métropoles étrangères (effet « parasite » du développement parisien). Toutefois, leur poids s'accroît à l'échelle européenne et régionale. Elles concentrent de + en + les hommes et les activités (emplois), dominant et structurent un territoire de + en + vaste. Cette métropolisation régionale « rééquilibre » un peu le réseau urbain français : le système centralisé (réseau en étoile) évolue vers un réseau plus polycentrique (toile d'araignée – mais hiérarchisée). Cette métropolisation découle aussi d'une politique volontariste.

- Les métropoles entre concurrence et coopération. Les métropoles françaises travaillent activement au renforcement de leurs fonctions internationales et à leur rayonnement : marketing territorial (pour séduire); nombreux projets urbains de rénovation ou d'équipement (Euralille à Lille ; Confluence à Lyon). Elles développent leurs connexions et relations avec leurs consœurs. Les métropoles entretiennent à la fois une relation de concurrence et de coopération

- **Des effets spatiaux de la métropolisation.** La croissance des relations privilégiées entre métropoles se traduit par l'émergence d'un véritable réseau de villes puissantes appelé l'archipel métropolitain. Être exclu du « club » des métropoles c'est risquer d'être fragilisé, voire marginalisé : après les espaces ruraux, c'est autour des « petites et moyennes » villes de craindre pour l'existence de leurs services publics (une maternité qui ferme...) et la diversité de leur offre de services et de commerce aux citoyens et aux entreprises. (Cf. le schéma régional d'aménagement du territoire bas-normand qui se donne pour objectif de maintenir l'offre de services dans ces pôles). Au fond, la métropolisation pose le problème de l'égalité entre citoyens.

Tertiaire supérieur : les définitions varient. Englobe généralement les activités de R&D, les services aux entreprises (juridiques, comptables), les activités financières, les conseils en système informatique, en recrutement, la publicité, architecture, ingénierie...

Pour désigner à peu près la même chose l'INSEE parle des fonctions métropolitaines spécifiquement localisés dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprise, gestion et culture-loisir. Pour évaluer le poids de ces activités l'INSEE compte le nombre de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM)

Comment expliquer cette puissance parisienne ?

Un réseau urbain se caractérise par une armature urbaine (semis et hiérarchie de villes) ; des relations entre ces villes (des flux circulant sur des axes) ; des aires d'influence (pôles et maille)

Texte p. 111 +
doc 7 p. 110

Points 2 et 3 du cours p. 114 + carte p. 115 (mais « métropole normande » va mal...)

Recherche : qu'appelle-t-on « l'effet tunnel » ?

Texte 2 p.115